VYTEGRIS-K



Version Date de révision:

Numéro de la FDS:

50002848

Date de dernière parution: -

1.0 24.07.2024

Date de la première version publiée:

24.07.2024

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit VYTEGRIS-K

Autres moyens d'identification

Code du produit 50002848

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du :

mélange

Un engrais avec des oligo-éléments pour une utilisation en

agriculture

Restrictions d'emploi recom- :

mandées

Utilisez comme recommandé par l'étiquette. Usage réservé aux utilisateurs professionnels.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse du fournisseur FMC Agricultural Solutions A/S

Thyborønvej 78 DK-7673 Harboøre

Danemark

Téléphone: +45 9690 9690 Téléfax: +45 9690 9691

Adresse e-mail: SDS-Info@fmc.com .

1.4 Numéro d'appel d'urgence

En cas de fuite/d'incendie/de déversement appelez: 1 703 / 741-5970 (CHEMTREC - International) 1 703 / 527-3887 (CHEMTREC - Suppléant)

1 202 / 483-7616 (CHEMTREC - Alternatif international)

Urgence médicale:

Tout autre pays: +1 651 / 632-6793 (Recueillir)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Corrosion cutanée, Catégorie 1 H314: Provoque de graves brûlures de la peau et

de graves lésions des yeux.

VYTEGRIS-K



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.0 24.07.2024 50002848 Date de la première version publiée:

24.07.2024

Lésions oculaires graves, Catégorie 1 H318: Provoque de graves lésions des yeux.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, Catégorie 3,

Système respiratoire

H335: Peut irriter les voies respiratoires.

Danger à long terme (chronique) pour le

milieu aquatique, Catégorie 3

H412: Nocif pour les organismes aquatiques, en-

traîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger





Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves

lésions des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des

effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence : Prévention:

P261 Éviter de respirer les brouillards ou vapeurs.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage/ une

protection auditive.

Intervention:

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vê-

tements contaminés. Rincer la peau à l'eau.

P304 + P340 + P310 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un

CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.

P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un méde-

cin.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette: carbonate de potassium

VYTEGRIS-K



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.0 24.07.2024 50002848 Date de la première version publiée:

24.07.2024

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants

Nom Chimique	NoCAS NoCE NoIndex Numéro d'enregis- trement	Classification	Concentration (% w/w)
carbonate de potassium	584-08-7 209-529-3	Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H335 (Système respiratoire) Aquatic Chronic 3; H412	>= 30 - < 50

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.

Consulter un médecin.

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin trai-

tant.

Ne pas laisser la victime sans surveillance.

Protection pour les secou-

ristes

Éviter l'inhalation, l'ingestion et le contact avec la peau et les

yeux.

En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.

En cas de perte de connaissance, allonger en position latérale

de sécurité et appeler un médecin.

Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Si vous ressentez un quelconque inconfort, cessez immédiatement l'exposition. Cas légers: Garder la personne sous surveillance. Consulter immédiatement un médecin si des symptômes apparaissent. Cas graves: Consulter immédiatement

un médecin ou appeler une ambulance.

VYTEGRIS-K



Version 1.0

Date de révision:

Numéro de la FDS:

Date de dernière parution: -

24.07.2024 50002848

Date de la première version publiée:

24.07.2024

En cas de contact avec la

peau

Enlever immédiatement tous les vêtements, chaussures et articles en cuir contaminés (par exemple bracelets de montre, ceintures). Rincer la peau sous une douche/eau tiède courante doucement pendant 30 minutes. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser ou de les jeter. Laver les vêtements contaminés avant de les remettre. Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au

moins 15 minutes.

Faire immédiatement appel à une assistance médicale en cas

d'apparition d'une irritation qui persiste.

En cas de contact avec les

yeux

Rincer délicatement les yeux à l'eau tiède en faisant couler doucement pendant plusieurs minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Retirez les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuez à rincer pendant 30 minutes. Veillez à ne pas rincer l'eau contaminée dans l'œil non affecté ou sur le visage. Appeler immédiatement un

CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Protéger l'oeil intact.

Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécia-

liste.

En cas d'ingestion

Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.

Ne PAS faire vomir.

Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées. Ne rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Le contact avec la peau peut provoquer des démangeaisons

et des rougeurs. Le contact oculaire peut entraîner des démangeaisons, des larmoiements, une sensibilité à la lumière,

des douleurs et/ou une vision floue.

Risques : Provoque de graves lésions des yeux.

Peut irriter les voies respiratoires. Provoque de graves brûlures.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Traiter de façon symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appro-

priés

Poudre chimique, CO2, eau pulvérisée ou mousse ordinaire. Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions

locales et à l'environnement proche.

VYTEGRIS-K



Version

Date de révision:

Numéro de la FDS:

Date de dernière parution: -

1.0

24.07.2024

50002848 Date de la première version publiée:

24.07.2024

Movens d'extinction inappro-

priés

Ne pas répandre le produit déversé avec des jets d'eau à

haute pression.

Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant :

la lutte contre l'incendie

Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les

égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion dan- :

gereux

Ammoniac

Oxydes de carbone Oxydes de soufre

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers

Les pompiers doivent porter des vêtements de protection et

un appareil respiratoire autonome.

Méthodes spécifiques d'ex-

tinction

Eloigner les contenants de la zone de feu si cela peut se faire

sans risque.

Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir complètement les

conteneurs fermés.

Information supplémentaire

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions

locales et à l'environnement proche.

Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la

rejeter dans les canalisations.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent

être éliminés conformément à la réglementation locale en

vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles

Utiliser un équipement de protection individuelle.

Assurer une ventilation adéquate.

Si cela peut être fait en toute sécurité, arrêtez la fuite. Ne touchez pas et ne marchez pas à travers le matériau dé-

versé.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est

possible en toute sécurité.

Éviter que le produit arrive dans les égouts.

En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions

locales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient

VYTEGRIS-K



Version 1.0

Date de révision: 24.07.2024

Numéro de la FDS:

la FDS: Date de dernière parution: -

50002848

Date de la première version publiée:

24.07.2024

d'origine en vue d'une réutilisation.

Recueillir le maximum possible de déversement à l'aide d'un

matériau absorbant approprié.

Ramasser et mettre dans des conteneurs correctement éti-

quetés.

Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimi-

nation.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir les rubriques: 7, 8, 11, 12 et 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipula:

tion sans danger

Éviter la formation d'aérosols.

Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.

Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales

avant l'utilisation.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.

Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante

dans les ateliers.

Pour éviter les renversements pendant la manipulation main-

tenir le flacon dans une cuvette métallique.

Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations

locales et nationales.

Indications pour la protection : contre l'incendie et l'explo-

sion

Mesures préventives habituelles pour la protection contre

l'incendie.

Mesures d'hygiène : Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne

pas inhaler l'aérosol. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de

sécurité.

Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé

selon les prescriptions.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

VYTEGRIS-K



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.0 24.07.2024 50002848 Date de la première version publiée:

24.07.2024

Utilisation(s) particulière(s) : Les engrais

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation	Voies d'exposi-	Effets potentiels sur	Valeur
	finale	tion	la santé	
carbonate de potas-	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets	10 mg/m3
sium			locaux	
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets	16 mg/m3
			locaux	
	Consomma-	Inhalation	Long terme - effets	10 mg/m3
	teurs		locaux	
	Consomma-	Dermale	Long terme - effets	8 mg/m3
	teurs		locaux	
urée	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets	292 mg/m3
			systémiques	
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets systé-	292 mg/m3
			miques	
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets	580 mg/kg
			systémiques	p.c./jour
	Travailleurs	Dermale	Aigu - effets systé-	580 mg/kg
			miques	p.c./jour
	Consomma-	Inhalation	Long terme - effets	125 mg/m3
	teurs		systémiques	
	Consomma-	Inhalation	Aigu - effets systé-	125 mg/m3
	teurs		miques	
	Consomma-	Dermale	Long terme - effets	580 mg/kg
	teurs		systémiques	p.c./jour
	Consomma-	Dermale	Aigu - effets systé-	580 mg/kg
	teurs		miques	p.c./jour
	Consomma-	Oral(e)	Long terme - effets	42 mg/kg
	teurs		systémiques	p.c./jour
	Consomma-	Oral(e)	Aigu - effets systé-	42 mg/kg
	teurs		miques	p.c./jour

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
urée	Eau douce	0,47 mg/l
	Eau de mer	0,047 mg/l

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du vi-

sage

Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure

Lunettes de sécurité à protection intégrale

Écran facial

VYTEGRIS-K



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.0 24.07.2024 50002848 Date de la première version publiée:

24.07.2024

Protection des mains

Matériel : Portez des gants résistant aux produits chimiques, comme

un stratifié barrière, du caoutchouc butyle ou du caoutchouc

nitrile.

Remarques : Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des

gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste

de travail spécifique.

Protection de la peau et du

Protection respiratoire

corps

Vêtements étanches

Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

: En cas de formation de poussière ou d'aérosol, utiliser un

respirateur avec un filtre homologué.

Mesures de protection : Établir un plan d'action de premiers secours avant d'utiliser ce

produit.

Tenir prêt en permanence une trousse d'urgence avec son

mode d'emploi.

S'assurer que des systèmes de rinçage des yeux et des douches de sécurité soient situés à proximité du poste de

travail.

Porter un équipement de protection adéquat.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : liquide

Couleur : brun

Odeur : Odeur légère

Seuil olfactif : Donnée non disponible

pH : > 13,0

Concentration: 100 %

Point de fusion/point de con-

gélation

Donnée non disponible

Point initial d'ébullition et in-

tervalle d'ébullition

Donnée non disponible

Point d'éclair : Donnée non disponible

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

Limite d'explosivité, supé-

rieure / Limite d'inflammabilité

Donnée non disponible

VYTEGRIS-K



Version 1.0

Date de révision: 24.07.2024

Numéro de la FDS:

: Date de dernière parution: -

50002848

Date de la première version publiée:

24.07.2024

supérieure

Limite d'explosivité, inférieure : / Limite d'inflammabilité infé-

rieure

Donnée non disponible

Pression de vapeur

: Donnée non disponible

Densité de vapeur relative

Donnée non disponible

Densité relative

Donnée non disponible

Densité

Donnée non disponible

Masse volumique apparente

Donnée non disponible

Solubilité(s)

Hydrosolubilité

Donnée non disponible

Solubilité dans d'autres

solvants

Donnée non disponible

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

Donnée non disponible

Température d'auto-

inflammation

Donnée non disponible

Température de décomposi-

tion

Donnée non disponible

Viscosité

Viscosité, dynamique : Donnée non disponible

Viscosité, cinématique : Donnée non disponible

Propriétés explosives : Non explosif

Propriétés comburantes : Non comburant

9.2 Autres informations

Poids moléculaire : Non applicable

Taille des particules : Donnée non disponible

Répartition de la taille des

particules

Donnée non disponible

Auto-inflammation : Donnée non disponible

VYTEGRIS-K



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.0 24.07.2024 50002848 Date de la première version publiée:

24.07.2024

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé

selon les prescriptions.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé

selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé

selon les prescriptions.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Éviter les températures extrêmes

Éviter la formation d'aérosols.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Évitez les acides forts, les bases et les oxydants

10.6 Produits de décomposition dangereux

Émanations toxiques

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: > 4.000 mg/kg

Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par inhalation : Remarques: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-

même.

Toxicité aiguë par voie cuta-

née

Remarques: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-

même.

Composants:

carbonate de potassium:

Toxicité aiguë par voie orale : DL0 (Rat, mâle et femelle): > 2.000 mg/kg

Remarques: pas de mortalité

Toxicité aiguë par inhalation : CL0 (Rat, mâle et femelle): > 4,96 mg/l

Durée d'exposition: 4,5 h

Atmosphère de test: poussières/brouillard

VYTEGRIS-K



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.0 24.07.2024 50002848 Date de la première version publiée:

24.07.2024

Remarques: pas de mortalité

Toxicité aiguë par voie cuta-

née

DL0 (Lapin, mâle et femelle): > 2.000 mg/kg

Remarques: pas de mortalité

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque de graves brûlures.

Produit:

Remarques : Provoque des brûlures de la peau.

Composants:

carbonate de potassium:

Résultat : Irritation de la peau

Espèce : Lapin

Résultat : Pas d'irritation de la peau

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque de graves lésions des yeux.

Produit:

Remarques : Extrêmement corrosif et destructif pour les tissus.

Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.

Composants:

carbonate de potassium:

Espèce : Lapin

Résultat : Irritant pour les yeux, réversible en 21 jours

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Produit:

Remarques : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Composants:

carbonate de potassium:

Type de Test : Test de Buehler Espèce : Cochon d'Inde

Résultat : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

VYTEGRIS-K



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.0 24.07.2024 50002848 Date de la première version publiée:

24.07.2024

Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Composants:

carbonate de potassium:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules

de mammifères Résultat: négatif

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

Type de Test: essai de mutation inverse

Résultat: négatif

Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro

Résultat: négatif

Mutagénicité sur les cellules

germinales- Evaluation

Les tests in vitro n'ont pas montré des effets mutagènes

Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Composants:

carbonate de potassium:

Espèce : Rat, mâle Voie d'application : Oral(e)

Dose : 0, 1285, 2667 mg/kg bw/d NOAEL : 2.667 mg/kg p.c./jour

Résultat : négatif

Cancérogénicité - Evaluation : Les éléments de preuve apportés ne permettent pas le clas-

sement comme cancérogène

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Composants:

carbonate de potassium:

Incidences sur le dévelop-

pement du fœtus

Type de Test: Étude de toxicité pour la reproduction et le dé-

veloppement Espèce: Rat

Voie d'application: Oral(e)

Dose: 1.8,8.4,38.8,180.0mg/kgbw/day Durée d'un traitement unique: 20 jr

Toxicité maternelle générale: NOEL: 180 mg/kg p.c./jour Toxicité embryo-fœtale.: NOEL: 180 mg/kg p.c./jour

Résultat: négatif

VYTEGRIS-K



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.0 24.07.2024 50002848 Date de la première version publiée:

24.07.2024

Toxicité pour la reproduction : Les éléments de preuve apportés ne permettent pas le clas-

- Evaluation sement comme toxique pour la reproduction

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires.

Composants:

carbonate de potassium:

Evaluation : Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité à dose répétée

Composants:

carbonate de potassium:

Espèce : Rat, mâle

NOAEL : 2667 mg/kg p.c./jour Voie d'application : Oral - nourriture

Durée d'exposition : 130 w

Dose : 0, 1285, 2667 mg/kg bw/d

Espèce : Rat, mâle et femelle

NOAEC : 0,4 mg/l Voie d'application : Inhalation

Atmosphère de test : poussières/brouillard

Durée d'exposition : 21 d

Dose : 0, 0.1, 0.2, 0.4 mg/L

Toxicité par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Information supplémentaire

Produit:

Remarques : Donnée non disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

carbonate de potassium:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 68 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: Ligne directrice FIFRA 72-1

VYTEGRIS-K



Version

Date de révision:

Numéro de la FDS:

Date de dernière parution: -50002848

24.07.2024 1.0

Date de la première version publiée:

24.07.2024

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquaCE50 (Daphnia pulex (Daphnie)): 200 mg/l Durée d'exposition: 48 h

tiques

Type de Test: Essai en statique

Toxicité pour les organismes

vivant dans le sol

CL50: 5.595 mg/kg Durée d'exposition: 14 jr

Espèce: Eisenia andrei (Ver rouge du genre Eisenia andrei)

Méthode: OCDE ligne directrice 207

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

12.2 Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Produit:

Bioaccumulation Remarques: Donnée non disponible

Composants:

carbonate de potassium:

Bioaccumulation Remarques: Ne montre pas de bioaccumulation.

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient

> considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des

niveaux de 0,1% ou plus.

12.6 Autres effets néfastes

Produit:

Potentiel de perturbation

endocrinienne

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de

0,1 % ou plus.

Information écologique sup-

plémentaire

Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans

l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu pro-

fessionnelle.

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

néfastes à long terme.

VYTEGRIS-K



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.0 24.07.2024 50002848 Date de la première version publiée:

24.07.2024

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours

d'eau ou le sol.

Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des embal-

lages déjà utilisés.

Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets dan-

gereux.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADN : UN 1760
ADR : UN 1760
RID : UN 1760
IMDG : UN 1760
IATA : UN 1760

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADN : LIQUIDE CORROSIF, N.S.A.

(Potassium carbonate solution)

ADR : LIQUIDE CORROSIF, N.S.A.

(Potassium carbonate solution)

RID : LIQUIDE CORROSIF, N.S.A.

(Potassium carbonate solution)

IMDG : CORROSIVE LIQUID, N.O.S.

(Potassium carbonate solution)

IATA : Corrosive liquid, n.o.s.

(Potassium carbonate solution)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Classe Risques subsidiaires

ADN : 8
ADR : 8
RID : 8
IMDG : 8
IATA : 8

14.4 Groupe d'emballage

VYTEGRIS-K



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.0 24.07.2024 50002848 Date de la première version publiée:

24.07.2024

ADN

Groupe d'emballage : II
Code de classification : C9
Numéro d'identification du : 80

danger

Étiquettes : 8

ADR

Groupe d'emballage : II
Code de classification : C9
Numéro d'identification du : 80

danger

Étiquettes : 8
Code de restriction en tun- : (E)

nels

RID

Groupe d'emballage : II
Code de classification : C9
Numéro d'identification du : 80

danger

Étiquettes : 8

IMDG

Groupe d'emballage : II Étiquettes : 8

EmS Code : F-A, S-B

IATA (Cargo)

Instructions de conditionne : 855

ment (avion cargo)

Instruction d' emballage (LQ) : Y840 Groupe d'emballage : II

Étiquettes : Corrosive

IATA (Passager)

Instructions de conditionne : 851

ment (avion de ligne)

Instruction d' emballage (LQ) : Y840 Groupe d'emballage : II

Étiquettes : Corrosive

14.5 Dangers pour l'environnement

ADN

Dangereux pour l'environne- : non

ment

ADR

Dangereux pour l'environne- : non

ment

RID

Dangereux pour l'environne- : non

ment

IMDG

VYTEGRIS-K



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.0 24.07.2024 50002848 Date de la première version publiée:

24.07.2024

Polluant marin : non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Remarques : Produit non dangereux au sens des réglementations pour le

transport.

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TCSI : Listé ou en conformité avec l'inventaire

TSCA : Toutes les substances sont notifiées actives sur l'inventaire de

la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)

AIIC : Listé ou en conformité avec l'inventaire

DSL : Ce produit contient des substances chimiques exemptées des

exigences de l'inventaire DSL de la LCPE. Il est réglementé comme pesticide assujetti aux exigences de la Loi sur les produits antiparasitaires (LPA). Lisez l'étiquette de la LPA, autorisée en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires, avant d'utiliser ou de manipuler ce produit antiparasitaire.

ENCS : Listé ou en conformité avec l'inventaire

ISHL : Listé ou en conformité avec l'inventaire

KECI : Listé ou en conformité avec l'inventaire

PICCS : Listé ou en conformité avec l'inventaire

IECSC : Listé ou en conformité avec l'inventaire

NZIoC : N'est pas en conformité avec l'inventaire

TECI : Listé ou en conformité avec l'inventaire

VYTEGRIS-K



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.0 24.07.2024 50002848 Date de la première version publiée:

24.07.2024

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise pour ce produit (mélange).

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour phrase H

H315 : Provoque une irritation cutanée.

H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.

H335 : Peut irriter les voies respiratoires.

H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets

néfastes à long terme.

Texte complet pour autres abréviations

Aquatic Chronic : Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique

Eye Irrit. : Irritation oculaire Skin Irrit. : Irritation cutanée

STOT SE : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition

unique

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM -Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS -Horaire d'urgence: ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon): ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG -Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 -Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer: SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommanda-

VYTEGRIS-K



Dua a falcona ala alaba alfia attaur.

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.0 24.07.2024 50002848 Date de la première version publiée:

24.07.2024

tions des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Information supplémentaire

Classification du meia	nge:	Procedure de classification:		
Skin Corr. 1	H314	Sur la base de données ou de l'éva- luation des produits		
Eye Dam. 1	H318	Sur la base de données ou de l'éva- luation des produits		
STOT SE 3	H335	Méthode de calcul		
Aquatic Chronic 3	H412	Méthode de calcul		

Clause de non-responsabilité

FMC Corporation estime que les informations et recommandations contenues dans le présent document (y compris les données et les déclarations) sont exactes à la date à laquelle le document a été rédigé. Vous pouvez contacter FMC Corporation pour vous assurer que ce document est le plus récent disponible auprès de FMC Corporation. Aucune garantie d'adéquation à un usage particulier, garantie de qualité marchande ou toute autre garantie, expresse ou implicite, n'est faite concernant les informations fournies dans le présent document. Les informations fournies ici se rapportent uniquement à ce produit particulier spécifié et peuvent ne pas être applicables lorsque ce produit est utilisé en combinaison avec d'autres matériaux ou processus. L'utilisateur est responsable de déterminer si le produit est adapté à l'usage qu'il en fait et adapté aux conditions et aux méthodes qui lui sont propres. Étant donné que les conditions et les méthodes d'utilisation échappent au contrôle de FMC Corporation, FMC Corporation décline expressément toute responsabilité quant aux résultats obtenus ou découlant de toute utilisation des produits ou de la confiance accordée à ces informations.

Préparé par

FMC Corporation

FMC et le logo FMC sont des marques de commerce de FMC Corporation et/ou d'une société affiliée.

© 2021-2024 FMC Corporation. Tous les droits sont réservés.

MA / FR